

CR PUUSP du Conseil Scientifique du 26 mai 2020

La séance s'est tenue par visioconférence.

Elle a débuté par les informations du Président et du Vice-Président du Conseil Scientifique.

Comme tout le monde le sait, nous sommes dans la phase de reprise d'activité, en standby des annonces prévues pour la fin de la semaine. L'activité reprend petit à petit sur les campus, par exemple avec des services de retrait / rendu de livres en bibliothèque (à partir de mi juin). Pour la rentrée prochaine, les formations devront tourner avec des capacités d'accueil réduites, en privilégiant les contacts réguliers avec les néo-entrants.

En résumé, les capacités des salles seront divisées par 2 ou 3, et les horaires devront s'adapter aux contraintes de nettoyage. Nous ne pourrons pas tenir tous les enseignements devant les étudiants et une priorité sera donnée aux premières années.

Les budgets 2020 et 2021 sont à revoir. Certaines dépenses n'ont pas pu avoir lieu, d'autres se sont imposées.

Concernant les prolongations des contrats doctoraux, l'établissement est toujours en attente du cadrage du ministère. Une enquête, selon un cadre proposé par la CPU, sur les situations des doctorants auprès des directeurs sera envoyé prochainement. C'est donc standby en attendant de voir venir.

Concernant les réinscriptions, les doctorants sont par défaut inscrits jusqu'au 31 décembre. Une ordonnance de prolongation avec réinscription sans frais pour ceux qui soutiennent avant le 1er mars sera prise par le ministère.

Le calendrier des promotions est décalé, avec effet rétroactif. Les qualifications pourraient aussi être décalées de quelques semaines (début janvier, date à préciser).

Nous avons rappelé qu'il n'y avait pas que les doctorants concernés par les prolongations de contrat, y compris les ATER, mais personne n'a de visibilité sur la question. Nous sommes revenus sur l'accueil des étudiants étrangers. L'établissement a de bons espoirs concernant l'espace Schengen, pour le reste le ministère n'a pas de visibilité. Nous avons aussi demandé si les CSI seraient obligatoires pour les réinscriptions. Le président pense que les CSI sont une bonne opportunité dans la période actuelle.

Plusieurs élus se sont inquiétés des disponibilités des collègues pour la recherche à la rentrée prochaine à cause du temps supplémentaire nécessaire pour le passage aux cours à distance. Nous avons rappelé la nécessité de disposer d'un cadrage pour préparer la rentrée, mais rien ne semble prévu pour le moment.

Le reste de la séance a été moins interactif qu'à l'habitude. Nous avons eu le bilan des études doctorales par la vice-présidente déléguée à la stratégie doctorale. Nous avons sélectionné les dossiers pour les appels à projet Valorisation non économique

7 projets pour 60 k€ et prématuration scientifique, 7 projets pour 120k€. Nous avons entendu la présentation de la future directrice de GeoRessources. Enfin, nous avons validé 5 conventions internationales.

Enfin, le processus de contractualisation 2023-2027 a été présenté. Pré-bilan en janvier 2021, bilan et projet en avril 2021, validation CS en Juin 2021, dépôt des dossiers juillet 2021, visite des unités de recherche automne hiver 2021-22. Les évolutions présentées conservent l'organisation actuelle en ajoutant un objectif sur la science ouverte. Parmi les questions nouvelles le vice-président propose d'intégrer les enjeux des agendas internationaux, la question du zéro carbone, le Green Deal, et bien entendu les changements induits par la crise du covid-19.

A l'heure où nous écrivons ce CR, le premier ministre a annoncé la réouverture des établissements dans le secondaire, des campings et hôtels, et donné des perspectives pour les bars et restaurants. Seules les Universités semblent rester sous une montagne de contraintes. Le principe que seule une minorité d'enseignements pourront se tenir en présence à la rentrée semble s'imposer, sans possibilité d'avoir une organisation dynamique. Aucun bilan sérieux n'a été fait sur la période de confinement ni pour les étudiants, ni pour les enseignants, ni pour les chercheurs. L'université ne semble prendre la mesure ni du nécessaire cadrage pour adapter les enseignements, ni des possibilités d'aménagement local au-delà des décisions ministérielles.

Maxime Amblard
Gaëlle Crenn
éluEs Pour Une Université de Service Public

CPU: conférence des présidents d'Université
CSI: comité de suivi individuel